

Un Institut Caribéen de la Biodiversité Insulaire dans les starting-blocks

Valérie DAIZEY

25 mai 2021

Un ambitieux projet porté par la Réserve Naturelle de Saint-Martin, l'institut Caribéen de la Biodiversité Insulaire (ICBI) a été présenté aux élus, jeudi dernier en séance plénière du conseil territorial, pour une approbation de la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols. Pour un montant de 9.5M€, ce projet à l'étude depuis 2016, devrait voir sa première pierre posée avant la fin de l'année, pour une livraison fin 2023.

« Saint-Martin a de très nombreuses richesses patrimoniales, culturelles et environnementales, qui ne sont pas suffisamment mises en valeur. L'ICBI ambitionne de créer une véritable vitrine de ces richesses de notre biodiversité insulaire couplées à une forte identité ancrée dans le territoire », a introduit devant les élus Nicolas Maslach, le directeur de la Réserve Naturelle qui travaille sur ce projet depuis plusieurs années, antérieures à l'événement climatique Irma, ce qui a conféré au projet des études complémentaires approfondies déclinées d'un événement majeur subi. L'étape devant le Conseil territorial est l'une des dernières étapes « administratives », pour sa mise en œuvre. Car en effet, avant toute chose, la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols reste de mise, notamment pour la mutualisation avec la Collectivité du terrain sur lequel l'ICBI devrait prendre ses quartiers, sur la route de l'Ecosite, à Cul de Sac, aux abords de l'étang de la Barrière.

Un Institut voué à s'autofinancer

Partant du constat que parmi les 2 millions de croisiéristes et le million de passagers annuels à Juliana, 700 000 d'entre eux programment des excursions sur l'île. En considérant une base basse, les protagonistes du projet estiment que si 17% des excursions sont orientées vers l'ICBI, une clientèle d'environ 80 000 à 100 000 personnes pourrait annuellement visiter l'Institut. « L'Ecotourisme mondial lié à l'observation des oiseaux génère à lui seul plus de 560M\$ par an », a rappelé Nicolas Maslach, une manne financière intéressante permettant d'assurer à terme l'autofinancement de l'établissement. Un établissement porté certes vers un accueil des visiteurs, touristes mais aussi locaux, notamment les écoles, mais avant tout un outil à la disposition du territoire comprenant un institut de recherche scientifique sur les espèces endémiques de l'île, espèces botanique mais aussi marines et faune sauvage, une école de la biodiversité qui accueillerait des universitaires pour des colloques et autres séminaires. Composé de salles de projection, d'auditorium, l'ICBI pourra également être détourné en site de diffusion de spectacles, de films ou d'expositions en tous genres. Agrémenté d'un bar-restaurant et d'une boutique, le développement commercial du site n'a pas été oublié, afin de s'autosuffire financièrement.

Prochaine étape : obtention du permis de construire

Approuvé à l'unanimité par les élus en ce jeudi 20 mai dernier, le projet a franchi une dernière étape avant l'obtention du permis de construire. Ce qui permet d'avancer les échéances de pose de la première pierre avant la fin de cette année, pour un commencement des travaux en milieu de l'année prochaine et une livraison de l'Institut environ 18 mois plus tard, soit à la fin de l'année 2023.

Evalué à plus de 9M€, le projet de l'ICBI qui sera également source d'emplois (environ 15 emplois créés), sera financé dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat et des fonds FEDER. Les statuts juridiques pourraient s'orienter vers une SAS avec des partenaires institutionnels (COM, Réserve Naturelle, Semsamar, CDC), mais aussi des partenaires privés.

Valérie DAIZEY